

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL LES ECHELLES



EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

AVANT-PROPOS

C'est à nouveau avec plaisir que la Conservation du Patrimoine de l'Isère présente aujourd'hui les résultats de la deuxième étape du recensement du patrimoine de Chartreuse. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans, lors de la préfiguration du Parc. Plaisir, enfin, qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux Parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci décide de réaliser « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. Connaître c'est déjà protéger et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et ... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération, qui a débuté fin 2003, va se dérouler sur plusieurs années et couvrir tout le territoire du Parc. Après les communes du Balcon Sud, ce sont celles de Chartreuse-Guiers (Entre-Deux-Guiers, Miribel-les-Echelles, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Les Echelles) qui ont fait l'objet de cette deuxième étude courant 2004. Elles ont mobilisé durant près de six mois deux chargées de mission du Parc, Christine Penon (archéologue) et Emmanuelle Vin (historienne d'art), aidées et coordonnées par Aude Jonquières, architecte à la Conservation du Patrimoine de l'Isère et Clémentine Rouzaud, chargée de mission culture et patrimoine au Parc de Chartreuse ; Pierre-Yves Carron, dessinateur à la CPI, a assuré les relevés de plusieurs bâtiments patrimoniaux intéressants. L'une des communes appartenant au département de Savoie, la Conservation du Patrimoine de Savoie a également apporté son concours.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Depuis les premiers outils de pierre façonnés par les hommes préhistoriques parcourant la Chartreuse à la recherche de gibier ou de carrières de silex jusqu'aux installations artisanales puis industrielles de la vallée du Guiers, c'est un peu de la vie des habitants du cœur de la Chartreuse qui par petite touche se dessine dans ces volumineux rapports qui vont être remis à chaque commune. Après une présentation générale du territoire communal, ils rassemblent les fiches réparties par

période et par thème illustrant et analysant tous les éléments recensés. En conclusion, une liste est donnée du patrimoine le plus caractéristique de la commune ainsi que des éléments menacés qui mériteraient des travaux d'urgence.

Cependant quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui va en être faite afin que chacun – élu, association, habitant – en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation.

Au moment où se mettent en place les PLU, cet inventaire est un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents d'urbanisme, il l'est aussi dans le cadre des autorisations de travaux. Le Parc pourrait également aider à la mise en place d'une commission, à l'échelle des groupements de communes ou du Parc en son entier, en charge d'élaborer une analyse prospective du patrimoine et de sa place pour la collectivité. Elle définirait et mettrait en œuvre des actions en matière d'aide à la protection, la restauration ou la valorisation des éléments patrimoniaux les plus caractéristiques et emblématiques.

Autre destinataire évident de cette étude, la population locale, qui souffre souvent d'un déficit d'information, mais vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants etc ... On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place d'une borne dans les lieux recevant du public et l'édition d'un cédérom ...

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que naturellement le patrimoine trouvera sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – en Chartreuse plus particulièrement – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Chantal Mazard

Conservateur en chef du patrimoine

Directrice-adjointe de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, service du Conseil Général de l'Isère

METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.

LES ECHELLES

Présentation générale

Territoire et paysage

La commune des Echelles se situe dans la plaine du Guiers, au pied du massif de la Chartreuse, au nord-ouest.

Le territoire de la commune, de très faible superficie, s'étire du nord au sud, limitrophe du département de l'Isère. Il est limité à l'ouest par le Guiers, au sud par le Guiers Vif ; il jouxte les communes de Miribel-les-Echelles (Isère) à l'ouest, de Saint-Pierre-de-Genèbroz (Savoie) au nord et à l'est, de Saint-Christophe-la-Grotte (Savoie) au nord-ouest, et d'Entre-Deux-Guiers (Isère) au sud. L'altitude oscille entre 365 et 450 m.

Le réseau viarie est constitué de deux axes orientés nord/sud : une voie principale menant au Pont-de-Beauvoisin (N6) reprend en partie une voie ancienne figurée sur la carte sarde ; un axe secondaire dessert les hameaux de la commune, également représenté sur cet ancien document.

Le paysage est très ouvert : la forêt n'occupe que 12% de la surface totale de la commune, bien qu'elle progresse sur les terres depuis le début du 20^{ème} s. Afin de rendre les terres cultivables, il a été nécessaire d'entreprendre des travaux d'endiguement et de drainage du Guiers, qui inondait fréquemment la plaine. Cette aussi pour cette raison que les abords du Guiers sont peu construits. Plusieurs ruisseaux serpentent sur le territoire de la commune, développant ainsi la présence de zones humides (lieu-dit les Marais).

Les ressources naturelles principales de la commune sont les eaux du Guiers, exploitées à toutes les périodes, notamment au début de l'époque industrielle.



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viarie, groupements d'habitat



Fig. 1 vue des Echelles

Histoire et évolution de la commune

Le site des Echelles s'est développé par et grâce aux voies de communication principales, et ce dès l'époque gallo-romaine. C'est sans doute cette situation géographique qui lui a permis de perdurer. Toutefois, aucune découverte archéologique ne permet d'attester la continuité de l'occupation entre la fin de la période gallo-romaine et le 11^{ème} s., date de la première mention de l'église paroissiale.

A l'époque médiévale, le bourg des Echelles dépend des comtes de Savoie, qui édifient un château mentionné pour la première fois en 1107¹. Ce même document précise que le château et le mandement du Menuet dépendent de l'évêché de Grenoble. Le territoire rattaché à cette seigneurie (ou mandement) comprend les Echelles, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Pierre-de-Genebroze, une partie de l'Entre-Deux-Guiers² et de la vallée de Couz.

A la mort de Béatrix de Savoie, suite à un acte de donation de 1260, la seigneurie des Echelles revient à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. En 1641³, la juridiction de la Commanderie s'étend à onze paroisses : les

¹ RD 2960.

² Au début du Moyen-Age, Entre-Deux-Guiers est un hameau de la paroisse des Echelles. Dès le 14^{ème} s., le territoire d'Entre-Deux-Guiers est source de conflits entre les seigneurs dauphinois et savoyards. Le Guiers était considéré comme la frontière, sans qu'il soit défini s'il s'agissait du Guiers Mort ou du Guiers Vif ... de là découlent les conflits à propos de ce territoire, qui est annexé au Royaume de France à la fin du 16^{ème} s. Le Guiers Vif constitue alors la frontière, reconnue officiellement par le Traité de Turin en 1760.

³ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 45.

Echelles, Saint-Christophe, la Ruchère, Saint-Jean de Corbel, Saint-Jean de Couz, Saint-Pierre de Genebroz, la Bauche, Saint-Franc, Attignat, Oncin et Lépin.

Dès 1792, les Echelles sont le siège d'un archiprêtré et forment un chef-lieu de canton dès 1793⁴.

La paroisse de Saint-Christophe-la-Grotte est unie à celle des Echelles de 1803 à 1815.

En 1860, suite au rattachement de la Savoie à la France, la frontière, située au niveau du Guiers Vif, est abolie. Cette suppression entraîne une chute démographique dans le canton des Echelles.

A la fin du 19^{ème} s. et au début du 20^{ème} s., le bourg des Echelles n'est plus aussi prospère qu'à la période moderne. L'activité industrielle, qui est très importante à cette époque, décline. En juin 1940, lors de la Seconde Guerre mondiale, la commune des Echelles est le théâtre de combats entre français et allemands, qui souhaitent prendre Chambéry. C'est grâce à l'intervention du maire de l'époque, Francisque Viard, que cesse le combat.

⁴ *Paroisses et communes de France. Savoie*, CNRS, Paris, 1979, p. 179.

Organisation du bâti

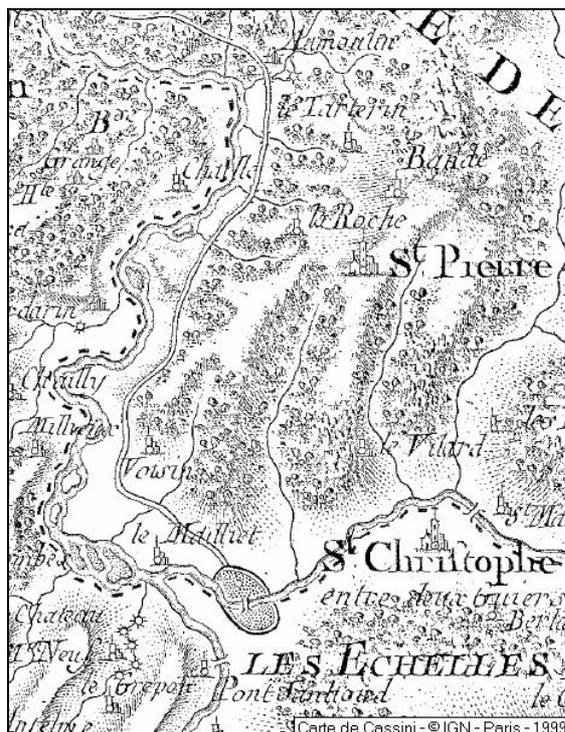


Fig. 2, extrait de la carte de Cassini

La comparaison du cadastre actuel et de la mappe sarde⁵ met en évidence une pérennité des zones d'occupation – seules les périphéries nord et ouest du bourg, ainsi que la partie nord du Maillet (IGN), et la partie nord-est du Cotterg (IGN), se sont urbanisées au cours du 20^{ème} s. avec la construction de lotissements, d'HLM et de zones industrielles. Le réseau de communication s'est également maintenu, à l'exception de quelques voies devenues aujourd'hui de simples chemins. La carte de Cassini⁶, moins précise, n'apporte pas de nouvelles données (fig. 2).

Le bourg

De type village-rue, le bourg s'organise le long d'un axe de communication principal – existant aux périodes médiévales et modernes – ralliant l'Isère à la Savoie. La trame urbaine est régie par deux axes linéaires (rues de Lyon et de Stendhal ; rue des Allobroges) et une voie secondaire perpendiculaire, menant au Cotterg.

Des alignements de bâtiments mitoyens forment le front de rue principale parfois interrompu par une voie de desserte. A l'arrière de ces bâtiments se développent généralement des espaces privatifs ouverts (jardin, cour).

En s'éloignant de ce noyau d'origine médiévale et moderne, le tissu est plus aéré laissant place à des espaces ouverts. Certaines fabriques s'y sont installées à la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s.

Les hameaux

Le mode d'habitat dominant sur la commune est le groupement organisé en hameaux.

La majorité d'entre eux, de petite taille, sont implantés selon un maillage lâche. Chaque maison est, en effet, entourée d'une surface de terres plus ou moins importante.

Ces hameaux, qui ne connaissent pas d'urbanisation, se sont développés le long d'anciennes voies, aujourd'hui secondaires.

La plupart d'entre eux ont conservé les équipements communaux de type lavoir, four à pain.

⁵ Document réalisé entre 1728 et 1738 pour chaque commune des Etats de Savoie ; celle des Echelles, conservée aux Archives Départementales de Savoie, date de 1729 (ADS C 2779).

⁶ Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789.

Le patrimoine des Echelles

Archéologie⁷

Plusieurs découvertes archéologiques, fortuites, datant de la période gallo-romaine, ont été faites aux époques moderne et contemporaine en différents lieux (voir fiches) (fig. 3).

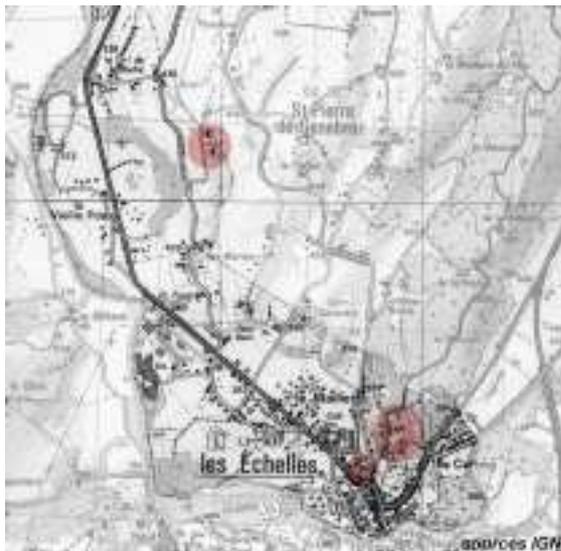


Fig. 3, zones archéologiques sensibles, extrait carte IGN

Si une occupation gallo-romaine est attestée avec certitude, l'hypothèse identifiant les Echelles à la station antique *Labisco*, située sur la voie Vienne/Milan, demande à être corroborée par des découvertes plus tangibles – les documents épigraphiques découverts ne mentionnent malheureusement pas le nom de *Labisco*. La station *Labisco*, figurée sur la Table de Peutinger⁸, pose, en effet, des problèmes d'identification et de localisation (fig. 4) : les Echelles, Lépin ou Novalaise, ...



Fig. 4, extrait de la Table de Peutinger

En cas de travaux entamant le sous-sol, une surveillance archéologique serait souhaitée.

Château fortifié et bourg

Château

Il a été édifié au 11^{ème} s. par le comte Humbert de Savoie sur un site de hauteur, au lieu-dit le Menuet, au nord-est du bourg. Cette période correspond à un mouvement de « révolution castrale », durant laquelle les châteaux sont édifiés en terre et en bois (motte castrale), ce qui devait être le cas du château primitif.

Le château comportait une enceinte – aujourd'hui, après restauration, mur de clôture d'une propriété – qui a pu être doublée localement par un fossé (au nord-est notamment), que révèle la topographie actuelle des lieux.

L'existence d'une chapelle castrale est attestée par un document ancien par la mention « capella de Menueto »⁹ ; Béatrix de Savoie y fut inhumée.

En 1259, le château et son mandement sont donnés par le comte de Savoie à Béatrix, fille du comte Thomas, afin que s'établisse l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem¹⁰.

Par un acte de donation du 8 novembre 1260¹¹, Béatrix de Savoie cède le château des Echelles et son mandement à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, à l'exception des propriétés des chartreux. La condition sine qua none de ce don est l'établissement des Hospitaliers aux Echelles, qui auront la charge d'administrer l'hôpital des pauvres – édification devant être financée par Béatrix de Savoie. Le château devient donc le siège de la Commanderie.

Conflits delphino-savoyards et guerres de Religion (seconde moitié du 16^{ème} s. ; siège de

⁷ CAG 73, p. 157, notice n°105.

⁸ Il s'agit d'une copie médiévale d'une carte antique datant du 2^{ème} s./3^{ème} s., conservée à Vienne. Les Echelles apparaît sous le nom de « Laviscone ».

⁹ MARION 1869, p. 184.

¹⁰ RD 9569.

¹¹ RD 9649.

Lesdiguières en 1591) ruinent le château, dont il ne reste aujourd'hui plus rien. Une nouvelle commanderie est alors construite dans le bourg (A10 1002).

Des documents modernes (mappe sarde et carte des chartreux) permettent néanmoins de restituer le plan de l'édifice dans un état tardif : de plan rectangulaire, il est cantonné de tours d'angles (fig. 5).

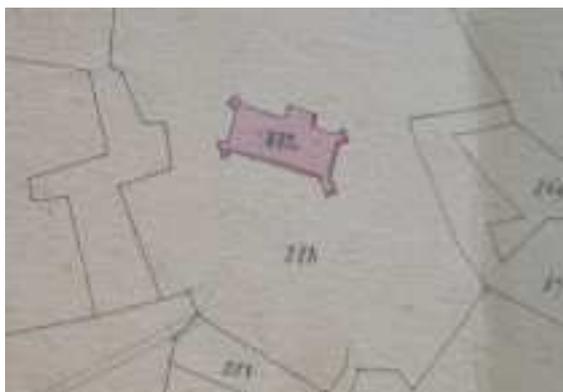


Fig. 5, extrait de la mappe sarde de 1873 (document conservé en mairie)

Bourg fortifié

Le bourg est attesté dès le 11^{ème} s. par la présence d'une église paroissiale.

Au Moyen-Age, de nombreux édifices religieux (prieuré, hôpital) témoignent de l'importance de cette ville.

Le bourg, protégé par une enceinte, se développe au pied du château, au bord du Guiers, et au-delà : Entre-Deux-Guiers, rattaché au bourg des Echelles du 12^{ème} s. au 15^{ème} s., est un faubourg *extra-muros* à l'habitat dispersé, peu important, figuré sur une carte dressée par les chartreux au 18^{ème} s.¹².

Selon ?¹³, les fortifications du bourg étaient flanquées de tours ; seules deux portes et une poterne en permettaient l'accès. Des vestiges de l'enceinte¹⁴ semblent avoir été préservés par endroit (derrière l'église et derrière la poste).

A l'époque moderne, la trame urbaine du bourg est régie par deux axes principaux comme le montre la mappe sarde – trame aujourd'hui conservée :

- un axe nord-sud (actuelles rues de Lyon et de Stendhal), franchissant le Guiers Vif, frontière entre la Savoie et le Dauphiné fixée définitivement en 1760.

- un axe est/ouest (actuelle rue des Commandeurs) ouvrant le bourg sur le massif de Chartreuse, en passant par Saint-Christophe-la-Grotte.

Les parcelles, étroites et profondes, ont conservé une morphologie caractéristique de la période médiévale. A l'arrière se développent des espaces ouverts (jardins, cours, ...).

Peu de vestiges médiévaux et modernes sont conservés, le bourg ayant été incendié plusieurs fois et les façades de la rue principale ayant été très certainement reculées au 19^{ème} s. Seuls témoins de la période moderne : la Commanderie et les arcades, édifices d'une très belle qualité architecturale. D'après une visite des représentants de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem¹⁵, effectuée en 1641, la maison du Commandeur abritait cellier et boulangerie au rez-de-chaussée, logement à l'étage, surmonté du comble. Ecurie et prison étaient attenantes – il existait une communication directe entre la maison et l'écurie, depuis l'intérieur.

Patrimoine religieux

Chapelle castrale (disparue)

Attestée au 11^{ème} s.¹⁶, et aujourd'hui disparue, cette chapelle s'élevait dans l'enceinte du château.

Elle devint à la fin du 13^{ème} s. l'église de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. Béatrix de Savoie y fut inhumée.

Église paroissiale

Un document de 1042¹⁷ atteste l'existence de l'église paroissiale Sainte-Marie, qui est donnée, ainsi que les églises de cette paroisse non reconstruites, par le comte de Savoie à l'abbaye de Saint-Chaffre et Saint-Laurent de Grenoble.

La visite des représentants de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem¹⁸ (1641) donne une description de l'église, concordante avec celle faite par Mgr de Caulet lors d'une visite pastorale de 1729¹⁹ : édifice à nef unique, éclairée par quatre baies, à transept, voûté, comportant deux chapelles de part et d'autre du chœur, éclairé par quatre baies ; trois autres chapelles sont placées le long de la

¹² ADI 4 H 271 (1).

¹³ *Archéologie chez vous*, p. 47

¹⁴ Murs non observés au cours de cette étude ; information donnée par F. Coutaz.

¹⁵ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 39.

¹⁶ MARION 1869, p. 184.

¹⁷ RD 1817 et 1819.

¹⁸ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 39.

¹⁹ MOLLIN 1978, p. 13 (référence archive non précisée).

nef ; le clocher, de plan carré, s'élève à la croisée du transept, couvert d'une flèche. Seul le matériau de couverture diffère : en 1641, il est demandé aux paroissiens de couvrir l'église de bois et d' « escaulnes », alors qu'au début du 18^{ème} s., ce sont des tuiles (écaille et plate) qui couvrent l'édifice.

Ce document de 1641 mentionne également la présence du tombeau de Béatrix de Savoie, en marbre et à son effigie, transféré de la chapelle castrale en l'église paroissiale.

En raison de la vétusté de cet édifice, une nouvelle église est construite sur le même emplacement, dans les années 1840 ; elle aurait été en partie financée par une souscription des habitants.

Cimetière

Le cimetière primitif se développait autour de l'église paroissiale dans le bourg, jusqu'à la reconstruction de cette dernière, dont l'emprise s'étend sur le cimetière. C'est à cette période (1845) que cet espace sacré est transféré à la périphérie nord du bourg, sur une hauteur.

Cela fait également suite à une ordonnance du 6 décembre 1843, qui interdit les inhumations dans les églises et précise que le cimetière doit se situer à une certaine distance des habitations pour des raisons de salubrité publique.

Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem

Cet ordre religieux s'installe aux Echelles, dans le château, suite à un acte de donation de Béatrix de Savoie²⁰, datant de 1260.

Selon cet acte, l'établissement religieux doit accueillir treize religieux, deux diacres et trois clercs.

Suite à la destruction du château, les Hospitaliers s'installent dans le bourg (mairie actuelle).

Prieuré (disparu)

La première mention connue du prieuré, dépendant de l'abbaye de Saint-Chaffre et de Saint-Laurent de Grenoble, date de 1273, lors de sa donation aux Hospitaliers²¹. Il est alors cédé à l'hôpital des Pauvres.

Aucun document connu ne précise sa date de fondation.

Hôpital des Pauvres (disparu)

Cet hôpital, accueillant des indigents, est fondé aux Echelles par Béatrix de Savoie dans les années 1260. Selon sa demande, il est administré par une institution religieuse, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

A partir des mentions faites dans deux documents (RD 9649 et 11198), on peut situer sa création entre 1260 et 1266, date de mort de Béatrix de Savoie. En revanche aucun élément ne nous renseigne sur sa localisation, ni sur son histoire.

Maladrerie (disparue)

Lieu d'accueil et d'exil des lépreux, une maladrerie est attestée à la fin du 15^{ème} s. par le pouillé de 1497²². Aucun document connu ne nous renseigne sur la date de sa création, ni sur sa localisation.

Croix de chemin

Plusieurs croix de chemin et un calvaire, érigés le long des voies lors de fêtes religieuses, sont conservés sur la commune. Témoins de manifestations et de croyances religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20^{ème} s. et aujourd'hui disparues, il est important de les préserver et de les maintenir en état.

Sur la dizaine de croix inventoriées – deux, situées dans des propriétés privées, non pas été vues – six seulement datent du 19^{ème} s. comme l'attestent parfois les chronogrammes²³. Signalons néanmoins que l'une des croix porte la date « 1686 » (au Cotterg). Elles sont en pierre de taille et quatre d'entre elles ont une composition similaire (fût tronconique, traverses de section circulaire). Les autres croix, ainsi que le Christ en croix (fig. 6), compositions contemporaines, utilisent le béton, le fer forgé ou l'acier et remplacent très certainement des croix plus anciennes disparues.

²⁰ RD 9649.

²¹ RD 11198.

²² MARION 1869.

²³ « 1801 », « 1892 ».



Fig. 6

Aucune inscription ne nous renseigne sur les circonstances de l'érection – à l'exception d'une seule érigée lors d'une mission en 1892 – ou sur le donateur.

Statuaire monumentale

Un Christ au Sacré-Cœur, en fonte moulée, a été érigé, sur la commune, sur le site du château (fig. 7). Le thème iconographique de cette statue est caractéristique du 19^{ème} s. – période à laquelle la dévotion au Sacré-Cœur connaît un engouement.

Contrairement à un grand nombre de représentations, il ne bénit pas le monde de sa main droite – son bras étant replié.



Fig. 7

Patrimoine public

Outre la mairie située dans un bâtiment historique (logis de la Commanderie), le patrimoine public des Echelles se révèle riche et diversifié.

Signalons, néanmoins, la disparition en 1971 du poids public, témoin de la vie économique et agricole, qui fut créé en 1887 sur la Place Francisque Viard²⁴, ainsi que la présence d'un établissement de douches publiques, situé dans le bourg, aujourd'hui signalé par une enseigne peinte (A10 1009).

Ecoles

Le groupe scolaire, inauguré en juillet 1938, se différencie des autres écoles de la région par son architecture et par son importance. Ecoles enfantine et primaire sont réunies dans un même bâtiment particulièrement imposant, implanté en périphérie du bourg.

Aucune donnée n'a été collectée concernant les écoles antérieures à ce groupe scolaire.

Monument aux morts

Le monument aux morts, inauguré en juillet 1921, est de composition très originale²⁵ : la statuaire, de très belle qualité (pureté des traits), est érigée sur le triomphe central d'une fontaine.

Son iconographie est particulièrement intéressante par sa rareté²⁶ et par sa symbolique, qui pose des problèmes d'interprétation : il pourrait s'agir de la représentation de la Paix, ou plus étonnant, celle d'un ange – hypothèse accréditée par la présence d'ailes.

Octroi et gendarmerie

Les Echelles étant limitrophe avec le Dauphiné – le Guiers Vif constituant la frontière Savoie / Dauphiné – un bureau permettait aux non résidents de la Savoie de s'acquitter de ce péage. Il se trouvait au débouché du pont (actuel bâtiment A10 842).

La gendarmerie, à la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., se situait le long de la rue Jean-Jacques Rousseau (A10 486) (fig. 8).

²⁴ CAG 73, p. 157, notice n°105. Selon Paul Mulet-Marquis, un premier poids public aurait été établi aux Echelles en 1786 sous des portiques ; le second aurait été installé en 1891 sur la place – MULET-MARQUIS, P., *Histoire de la commune des Echelles [l'histoire des marchés, foires et poids publics aux Echelles]*, notes manuscrites, 1914.

²⁵ Composition qui semble avoir été envisagée dès sa conception.

²⁶ Aucune représentation de ce type n'a été recensée en Isère par S. Vincent, Conservateur de la Conservation du Patrimoine de l'Isère.



Fig. 8, carte postale conservée au Musée Savoisien

Ouvrages d'art

Quelques ponts ont été repérés. Parmi ces ouvrages d'art, celui du 18 juin 1940 se distingue par sa qualité d'ouvrage, ainsi que le pont de Chaille, plus modeste, franchissant la Morge.

Le VSB

La création de la ligne ferroviaire reliant Voiron à Saint-Béron, à la fin du 19^{ème} s., aujourd'hui disparue, a permis à la commune, et plus largement à la vallée du Guiers, de s'ouvrir vers l'extérieur. Cette ouverture va participer à l'essor industriel que connaît la commune des Echelles à la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s. : le transport des marchandises par rail est alors très important.

La ligne est mise en service en décembre 1894 dans sa portion Voiron / Saint-Laurent-du-Pont, puis dans sa portion Saint-Laurent-du-Pont / Saint-Béron. Elle est fermée en 1938.

Un ouvrage d'art²⁷ en métal, détruit en 1940, permettait de franchir le Guiers Vif aux Echelles.

La gare, située le long de l'avenue Jean-Jacques Rousseau (actuel Trésor Public), est construite selon le type adopté, que l'on retrouve sur les autres communes. Face au bâtiment principal, se trouve le dépôt des marchandises.

Lavoirs

Sur l'ensemble du territoire Chartreuse-Guiers, la commune des Echelles, ainsi que celle d'Entre-Deux-Guiers, sont celles qui comptent le plus grand nombre de lavoirs²⁸.

Situés dans les hameaux du Cotterg, de la Vieille Poste, de la Croix de la Roche (partiellement détruit), et dans le bourg (place Francisque Viard), ils répondent tous au même modèle (double bassin en béton couvert d'un

appentis), à l'exception d'un seul, qui se distingue par ses dimensions et sa toiture (deux pans, écaïlle). Il est implanté rue des Allobroges, le long du Guiers Vif – cet endroit a pu être fréquenté par des lavandières.

Le nombre de lavoirs explique vraisemblablement l'absence de fontaine publique.

Demeures

Parmi les demeures de la commune, notons la gentilhommière de la Croix de la Roche, dite « Villa Marie-Marguerite », datant de la fin du 18^{ème} s. pour les parties les plus anciennes (corps de bâtiment principal).

La maison de notable dite « Château de Savardin », propriété de la famille de Bonne-Savardin puis de la famille de Vaulserre, est implantée sur les communes des Echelles et de Saint-Pierre de Genebroz. Cet ensemble comprend des bâtiments d'époque moderne et une maison du début du 19^{ème} s., qui correspond au logis actuel (grosse bâtisse aux façades ordonnancées).

Plusieurs maisons bourgeoises²⁹ se différencient de l'habitat traditionnel, plus modeste : généralement de plan massé, elles sont implantées en périphérie du bourg à la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., au centre d'une petite propriété. L'ensemble peut parfois comprendre des dépendances. Les façades sont ordonnancées sur plusieurs travées d'ouvertures ; un cordon horizontal souligne les niveaux.

Artisanat, industrie et tourisme

L'activité industrielle se développe aux Echelles à partir de la seconde moitié du 19^{ème} s., relançant ainsi l'activité économique déclinante. La plaine du Guiers étant relativement impropre à la culture (présence de zones marécageuses, zones inondables), c'est vers l'industrie que l'on se tourne en utilisant les eaux du Guiers comme énergie hydraulique. La création de la ligne ferroviaire du VSB, à la fin du 19^{ème} s., contribue à l'essor industriel, offrant de nouveaux débouchés.

C'est dans le bourg, ou en périphérie immédiate, que s'implantent fabriques et usines, grâce à la présence du Guiers Vif, fournissant l'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

²⁷ BAFFERT.

²⁸ Respectivement cinq et quatre.

²⁹ Parcelles cadastrales : A9 680 aux Plans, A10 872 et 729 dans le bourg, A10 734 et 731 vers les Ecoles.

Moulins

Plusieurs moulins sont mentionnés sur la commune par divers documents de différentes périodes.

Un document de 1641³⁰ atteste l'existence de plusieurs moulins banaux répartis sur l'ensemble du mandement des Echelles :

- le moulin, dit « de la ville », se situait sur le Guiers Vif à proximité de l'enceinte du bourg. Couvert d'un toit à deux pans (« deseales »), le bâtiment abritait trois meules et d'autres artifices – non précisés. Il pourrait s'agir des deux moulins figurés sur la carte sarde³¹, propriétés du commandeur des Echelles, Desalle.

- le moulin dit « d'Eschallieux », comportant quatre meules, était implanté dans la paroisse de Saint-Christophe ; à l'étage se trouvait le logement du meunier.

- le moulin dit de « Chale », comportant trois meules, était installé dans la paroisse de Saint-Franc.

Sur la carte sarde, à l'emplacement actuel de l'usine d'Ahlstrom-Cores, est figuré un moulin, appartenant à Gaspard Perin (parcelle 111). Un autre ensemble, composé de bâtiments, d'une retenue d'eau et de canaux, situé au lieu-dit « les Tartarins-sud » (localisation approximative au niveau des parcelles actuelles A3 1641 à 1643, 1679), pourrait correspondre à un ancien artifice – la matrice de la carte sarde nous renseigne sur la présence d'un réservoir.

En revanche, un seul moulin figure sur la carte de Cassini (fin 18^{ème} s.), au nord des Tartarins, sur un ruisseau se jetant dans la Morge.

En dépit de toutes ces mentions, aucun moulin ou ruines de moulin ne semble avoir été conservé.

Forge

L'observation de la matrice de la carte sarde a permis de repérer l'existence d'une forge (parcelle 581), située au hameau de Chailles, au nord du pont, le long de la morge. Cette forge, comprenant un four, appartenait à Noël Lanfray.

*Textile*³²

Le travail du chanvre représentait une activité importante aux Echelles au début de la période contemporaine, jusqu'au déclin du

tissage de la toile dans les années 1850, qui toucha toute la région³³. La manufacture Chauten³⁴ comptait soixante métiers à tisser. Elle produisait des toiles de chanvre et de lin (400 pièces par an), la matière première provenant de Thônes.

Le secteur textile s'orientait alors vers le tissage de la soie. En 1870, sont créés plusieurs ateliers de tissage de taffetas.

Une usine (Maison Gallet), comptant deux cents métiers à tisser, est installée la même année le long du Guiers Vif, à l'emplacement de la corderie, qui lui succèdera. La soierie ferme en 1910.

Ganterie

Au cours du 19^{ème} s. et du 20^{ème} s., les maisons de ganterie grenobloises distribuent du travail aux habitants du massif de la Chartreuse. La couture des gants à domicile, activité mineure, fournissait un complément de revenu aux familles.

Tannerie

Au 19^{ème} s., une dizaine d'ateliers artisanaux sont dénombrés sur la commune³⁵. Selon J. Mollin³⁶, les Echelles aurait été un grand marché régional de la Tannerie.

Corderie

Implantée en 1912, sur le site d'une ancienne soierie, cette usine produit des ficelles utilisées dans différents domaines d'activité. L'ensemble des bâtiments, abritant aujourd'hui une papeterie, et se développant sur une surface très importante, est conservé. Retenue d'eau et canaux de dérivation, situés en amont de l'usine, sont également préservés. Le bâtiment réservé au logement demanderait à être rénové et valorisé.

*Gaineries, tourneries, fabrique de cannes, charronnage, scieries, ...*³⁷

Les industries dérivées du bois connaissent un essor rapide à la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., notamment la gainerie lancée par C. Michel³⁸ – fabrique d'écrins reprise par la suite par Siégel et Stockmann.

³³ MOLLIN 1966, p. 125 (ADI 162 M 1).

³⁴ VERNEILH, Statistique Générale de la France. Département du Mont-Blanc, Editions du Champ-Vallon, 1807, rééd. 1980, p. 511.

³⁵ MOLLIN 1978, p. 16 (sources non citées).

³⁶ MOLLIN 1946, p. 449.

³⁷ La plupart des données sont extraites d'une « notice sur les industries locales du bois » publiée par le Syndicat d'Initiative des Echelles-Entre-Deux-Guiers, publiée par l'Imprimerie J. Buscoz, 1931.

³⁸ Fabricant de cuirs à rasoïr, il se tourne vers la gainerie dans les années 1890. Il produit également des articles de toilettes, ainsi qu'un autre établissement situé rue Jean-Jacques Rousseau

³⁰ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 48.

³¹ Il s'agit des parcelles 788 et 792, situées sur le site de l'ancienne corderie.

³² MOLLIN 1978, pp. 16-17.

Plusieurs établissements³⁹, créés dans les années 1910-1920 dans la région (Entre-Deux-Guiers, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Laurent-du-Pont), avaient le monopole du marché français, réduisant ainsi l'importation de produits allemands.

Cette industrie a laissé une friche industrielle intéressante, à la périphérie du bourg (ancienne usine Siégel), qui demanderait à être valorisée.

La tournerie est une industrie florissante dans la vallée du Guiers, également représentée sur la commune par les établissements d'E. Loridon (production de pièces destinées à la fabrication de meubles) et d'H. Charbonneau (situé sur l'actuelle D921, à l'Hermitage).

La commune comptait également une fabrique de cannes (A. Pernoud). Cette activité semble avoir été mineure par rapport à celle d'Entre-Deux-Guiers, qui comptait cinq fabriques dans la seconde moitié du 19^{ème} s. et au début du 20^{ème} s.

Deux charrons étaient également installés aux Echelles (V. Lasserre et Tartavel), tandis que deux scieries y ont fonctionné (M. Lanfrey et F. Pelaz).

Coopérative fruitière

Le canton des Echelles, fort de son importante surface de prairie, s'est davantage tourné vers la production laitière au détriment de celle de la viande. D'où le développement des coopératives fruitières dès les années 1900-1910 pour la vallée du Couz⁴⁰. L'une d'elles s'installa, plus tardivement semble-t-il, aux Echelles au lieu-dit la Malotière. Elle comprenait également une porcherie⁴¹.

Hôtellerie

Le tourisme a connu un essor important lors du développement de l'infrastructure ferroviaire à la fin du 19^{ème} s. De nombreux hôtels sont alors installés dans la région – ceux déjà créés prospérant.

Aux Echelles, le Grand Hôtel-Pension Durand, situé à proximité du Guiers Vif à cinq minutes de la gare (à l'emplacement actuel des HLM), propose des séjours de montagne (cure d'air et de lait) (fig. 9). Cet important complexe⁴²,

qui comportait quatre-vingt chambres, salons, fumoir, bain, chambre noire pour photographe, jardins, tennis, croquets, a été démoli dans les années 1981/1982. Ce lieu fut fréquenté par des personnes prestigieuses : la reine Victoria, le roi d'Espagne Alphonse XIII, ...

Deux autres hôtels se sont implantés dans le bourg : l'hôtel de la Commanderie (A10 1659), sis rue des Commandeurs, et l'hôtel situé au cœur du bourg (A10 998, 1209) – tous deux comprenant un garage à proximité.



Fig. 9, fonds privés

Autres activités

En 1820, M. Chavasse crée une fabrique de liqueurs, transférée en 1838 à Chambéry⁴³.

Au début du 20^{ème} s., le bourg des Echelles est doté d'un abattoir communal⁴⁴.

En 1928, une tuberie s'installe au Maillet (usine Sibille), à l'emplacement, semble-t-il, de l'usine d'Ahlstrom-Cores, le long du Guiers Vif. Elle fabrique des tubes, des busettes, des cônes pour les filatures de soie et de coton.

Une autre industrie⁴⁵, peu répandue, produit des poteaux injectés au sulfate de cuivre, selon le procédé du Dr Bouchery (usine Pélaz) : injection par pression du sulfate de cuivre à l'intérieur du bois afin de supprimer toute décomposition. Ces poteaux (sapin ou épicéa) sont utilisés comme poteaux télégraphiques ou d'électricité.

(A10 705) – activité attestée par une enseigne recouverte par une inscription plus récente.

³⁹ MOLLIN 1966, pp. 131-132.

⁴⁰ BLACHE 1978, p. 328.

⁴¹ ADS M 797 : activité classée en première classe en 1929 (activité devant être éloignée des habitations).

⁴² Publicité publiée dans le Bulletin Municipal de janvier 2000. Carte postale ADS 2 Fi 3931 CP.

⁴³ BARBIER, V., La Savoie industrielle, *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 3^{ème} série, tome 1, 1875, p. 534.

⁴⁴ ADS M 906 : activité classée comme nuisible en 1908, puis en première classe en 1929 (activité devant être éloignée des habitations).

⁴⁵ Notice sur *les industries locales du bois*, publiée par le Syndicat d'Initiative des Echelles-Entre-Deux-Guiers, imprimerie J. Buscoz, 1931, pp. 12-13. Localisation indéterminée.

Patrimoine rural

- Les activités traditionnelles

L'activité agro-pastorale était une activité importante sur la commune, jusqu'à l'essor industriel au 19^{ème} s./début du 20^{ème} s.

Selon J. Mollin⁴⁶, pour la période moderne, l'élevage de vaches semble avoir été moins important que celui des ovins et des caprins – cette tendance s'inversant par la suite.

Au 20^{ème} s., la production laitière est privilégiée sur l'ensemble du canton des Echelles, afin d'exploiter les prairies.

Le nombre d'exploitations diminue, et le cheptel augmente. D'une agriculture de subsistance (fin 19^{ème} s./début du 20^{ème} s.), on passe à une agriculture intensive.

Quant aux cultures, celles des céréales (blé, avoine, seigle, maïs)⁴⁷ occupaient une place importante sur le canton des Echelles. Aux Echelles, 55 % de la surface totale sont dédiés aux champs contre 20 % occupés par les prés et les pâturages et 1 % par les jardins et vergers (fig. 10).

La culture du chanvre est attestée par la mention de battoirs (2), situés sur des paroisses du mandement des Echelles, sur un document de 1641⁴⁸. Le terme de « chenevier » apparaît sur la matrice cadastrale de la mappe sarde (1730). A cette époque, la surface vouée à cette culture est inférieure à 1 ha. Il existait également aux Echelles, durant la 1^{ère} moitié du 19^{ème} s., une fabrique de toile de chanvre comptant soixante métiers à tisser⁴⁹.

Le lin, qui a été introduit au début du 19^{ème} s. dans le canton des Echelles⁵⁰, a pu être cultivé sur la commune.

Aucune vigne n'est signalée sur le canton des Echelles.

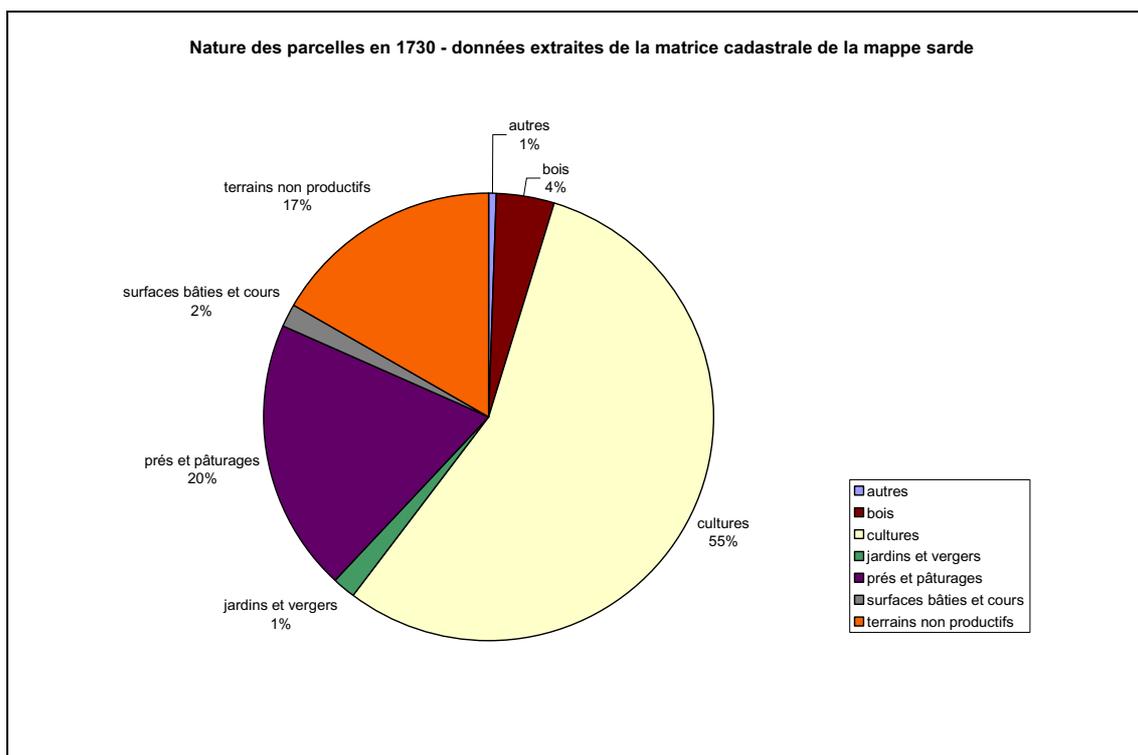


Fig. 10

⁴⁶ MOLLIN 1978, p. 12 (sources non citées).

⁴⁷ La matrice de la mappe sarde (1730) nous renseigne également sur la nature des céréales cultivées : froment, seigle, avoine.

⁴⁸ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 48. Un battoir se trouvait à proximité du moulin dit « d'Eschallieux », situé dans la paroisse de Saint-Christophe, l'autre battoir, couvert de paille, était implanté dans la paroisse de Saint-Franc.

⁴⁹ MOLLIN 1978, p. 16 (sources non citées).

⁵⁰ VERNEILH, Statistique Générale de la France. Département du Mont-Blanc, Editions du Champ-Vallon, 1807, rééd. 1980, p. 429.

- Le bâti : volume, implantation, typologies

L'architecture rurale est peu représentée sur le territoire des Echelles, et rares sont les exploitations rurales encore en activité.

Maisons rurales

Les maisons rurales observées sur la commune sont majoritairement implantées en hameau soit le long d'une voie, soit perpendiculairement, ou encore en retrait (chemin de desserte).

Deux types de maisons rurales sont à distinguer :

▪ Maison en longueur

Il s'agit du type de maison rurale dominant sur la commune. Les différentes fonctions de l'exploitation agricole sont regroupées dans un même bâtiment, lequel comprend des parties propres à chaque activité : logis, grange-étable, ... On rencontre deux variantes :

- soit, le logis et les dépendances sont accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit,
- soit, le logis et les dépendances sont juxtaposés, couverts par des toitures distinctes.

La façade principale du bâtiment, orientée généralement au sud, concentre la plupart des ouvertures. Le logis comporte trois niveaux (R+1+C) percé d'une ou deux travées d'ouvertures.

Les dépendances se composent de trois parties distinctes (grange, étable, fenil) avec accès indépendants fréquemment couverts par une dépassée de toiture.

▪ Type dissocié

Le type dissocié, peu répandu sur la commune, se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, organisés autour d'un espace ouvert, abritant le logis, la grange-étable, ...

Le logis, présentant un plan rectangulaire ou massé, s'ouvre principalement sur une ou deux façades (par une ou plusieurs travées d'ouvertures) – l'un d'elles généralement orientées au sud.

Les dépendances, autonomes, abritent pour la plupart une grange flanquée de deux étables ; à l'étage, se trouve le fenil.

Granges-étables

Contrairement au territoire du Balcon sud et aux communes d'altitude, les granges-étables isolées sont absentes du paysage. La

commune ne possédait pas de prairies ou d'alpages d'altitude.

Les granges-étables, qu'elles soient indépendantes, accolées ou juxtaposées, sont composées des parties constituantes traditionnelles : grange et étable surmontées du fenil.

Les accès sont généralement protégés par une importante dépassée de toiture. La grange s'ouvre par une porte charretière (haute et large), tandis que l'étable s'ouvre par une porte de taille inférieure (proportion proche du carré). Le fenil est le plus souvent accessible par une porte haute, percée sur le mur-gouttereau ou sur le mur-pignon – un monte-charge a pu être installé plus tardivement à l'intérieur de la grange.

Le fenil peut présenter des percements, placés au-dessus des accès, afin de le ventiler, car, contrairement à d'autres secteurs du massif de la Chartreuse, cet espace n'est pas fermé par un bardage de bois, mais maçonnés. Les pignons sont alors percés de petites ouvertures.

Fours à pain

Élément important du paysage et de la vie rurale, le four à pain. Les rares fours à pain conservés (6) sont indépendants et se situent soit au cœur d'un hameau – ils peuvent être privés avec droit d'usage aux autres familles (les Tartarins, la Croix de la Roche) – soit dans l'enceinte d'une maison rurale. Un cas de four à pain ménagé à l'intérieur du logis nous a été également signalé.

Loge à cochon et poulailler sont parfois accolés au four (à la Vieille Poste et au Flachet).

Parmi les fours à pain observés, on constate l'absence de hotte (un seul cas tardif), palliée par la présence d'une avant-voûte maçonnée ou de lauzes débordantes placées au-dessus de la brasière. Ces dispositifs évitent tout retour de flamme et protègent la charpente.

Brasière et autel sont en pierre de taille (molasse) ; une simple tôle ferme la bouche du four.

Précisons qu'un four banal, situé dans le bourg pour l'usage des habitants, est décrit dans un document de 1641⁵¹ : « qui est couvert a deux pendants deseaulnes fermant avec sa porte serrure et clef (...) ». En revanche, l'analyse de la matrice de la carte sarde a permis de constater qu'en 1730 tous les fours sont privés (12) – l'un d'eux appartenant à Desalle, commandeur des Echelles.

⁵¹ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 47.

Fontaines

Rares sont les fontaines privées ou publiques. En revanche, un grand nombre de lavoirs communaux ont été repérés dans les différents hameaux. Ils permettaient également de s'approvisionner en eau.

Travaux à ferrer

L'absence de travaux à ferrer s'explique par la présence d'un maréchal-ferrant (Billon ou Biron) installé dans le bourg, à l'emplacement du café-restaurant situé à proximité du monument aux morts (A10 730) ; sa cessation d'activité date des années 1950-1960.

Pigeonnier

Le pigeonnier est quasi absent du patrimoine rural de la commune : un seul, modeste, a été aménagé, semble-t-il, dans une ouverture condamnée (fig. 11).



Fig. 11

Le pigeonnier indépendant semble être un privilège de la noblesse, un symbole de prestige. Un des rares pigeonniers indépendants repérés sur le territoire de Chartreuse-Guiers se trouve à Miribel-les-Echelles au hameau l'Enclos dans une demeure seigneuriale. Un document de 1641⁵², concernant les Echelles, confirme cette constatation : un « beau colombier », appartenant aux Hospitaliers, se situait dans le bourg ; il était couvert d'essendoles.

Maisons de village

Aux Echelles, la majorité des maisons constituant les fronts de rues sont mitoyennes et bâties sur trois niveaux (R+2). Le rez-de-chaussée est généralement à vocation commerciale. Certaines devantures en bois du 19^{ème} s. ou début du 20^{ème} s. ont été préservées, dont une richement ouvragée (fig.

12). A l'arrière des parcelles se développent cours et jardins.



Fig. 12

Les façades sur rue reçoivent un enduit peint. La plupart des toits sont à deux pans, le sens du faîtage étant parallèle à la rue. Ils comportent rarement une lucarne interrompant la dépassée de toiture, permettant de monter des charges dans le comble – lieu de stockage. Un exemple a conservé sa poulie en bois (fig. 13).



Fig. 13

- Les matériaux

Maçonneries

Les maçonneries sont généralement montées en moellons (calcaire), hourdés au mortier de chaux. Les pierres de taille (calcaire) sont utilisées pour dresser les chaînes d'angle. Le béton moulé a été largement utilisé, notamment dans les maisons du bourg de type bourgeoise et de sa périphérie immédiate.

Les maçonneries sont traditionnellement enduites à la chaux (enduit couvrant souvent dégradé), afin de les protéger des intempéries

⁵² ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 41.

(érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent).

Un seul cas de construction en pisé, en partie détruite, a été repéré (aux Tartarins, bâtiment A1 17). Les élévations en pisé reposent sur un soubassement maçonné, afin d'éviter les remontées d'humidité par le sol.

Ce matériau, très sensible à l'érosion mécanique, reçoit traditionnellement un enduit. Il se pourrait qu'il soit plus répandu, mais rendu indécélable par l'enduit.

Toitures

Les toitures sont de trois types :

- Toit à quatre pans

Ce mode de couverture, généralement réservé aux édifices publics (écoles), aux demeures, ou encore au logis des maisons rurales de type dissocié, présente un faîtage long ou court (toit en pavillon couvrant les bâtiments de plan massé), fréquemment à égout retroussé. La tuile écaille est le matériau de couverture le plus fréquemment utilisé – rares sont les exemples de couverture en ardoise, réservé aux édifices importants (église, belles demeures, maisons bourgeoises).

- Toit à deux pans

C'est le type de toiture le plus fréquent, que ce soit pour le logis ou pour la dépendance. Afin de limiter la prise au vent, quelques toits sont dotés de demi-croupe ou de croupe. Autre alternative : le pignon à redans, qui peut avoir aussi une simple fonction de coupe-feu. Quelques exemples couverts de lauzes ont été inventoriés⁵³, dont un ayant conservé son couronnement (couve) (fig. 14). Le matériau de couverture traditionnel le plus répandu est la tuile écaille.



Fig. 14

⁵³ Parcelles cadastrales : A10 898 (le Bourg), A5 284 (la Biscodière).

Signalons que si les couvertures en essendoles ont complètement disparu, un document de l'époque moderne (visite des représentants de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1641⁵⁴) atteste leur présence : plusieurs maisons sont couvertes d'« esceulles », y compris des édifices comme la Commanderie.

Encadrements et décors

- Ouvertures

Les ouvertures des corps de logis sont généralement percées en façade sud, à l'exception des maisons du bourg aux implantations conditionnées par la voie. Elles ont une proportion de rectangle vertical.

Les encadrements sont pour la plupart en pierre de taille (majoritairement en calcaire), couverts d'un linteau monolithe – pouvant être parfois délardé en arc segmentaire (rare) ; certains recevant un badigeon. Le béton moulé est également répandu dans le bourg, réservé à des maisons de type bourgeois (fig. 15) ; l'appui débordant est fréquemment porté par deux consoles moulurées.

Rares sont les linteaux présentant un décor et/ou un chronogramme⁵⁵ sculptés.



Fig. 15

Les accès aux dépendances (grange-étable) sont de deux types : la porte grangère a une proportion de rectangle vertical (hauteur très importante), tandis que celle ouvrant sur l'étable a une proportion carrée.

Les encadrements peuvent être indifféremment en bois, en pierre de taille (calcaire) ou mixtes (pierre de taille calcaire/linteau en bois).

- Décors

⁵⁴ ADR H 142 – document publié dans PERRIN 1900, p. 42.

⁵⁵ Parcelles cadastrales : A10 781, « 1777 » ; A10 894, « 1799 » ;

Sur certains enduits de façade, que l'on retrouve exclusivement dans le bourg ou en périphérie, chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures sont soulignés par un badigeon coloré (simple bande ou harpage) représentant parfois un bossage rendu par un jeu d'ombre. Un très bel enduit (dégradé) à décor de faux-appareil couvre les maçonneries d'un bâtiment (A10 860), situé rue des commandeurs (fig. 16) ; sur toute la hauteur du rez-de-chaussée est peint un faux-appareil. Ce type de décor ancien est fréquent au Moyen-Age.

Signalons la présence d'enduits peints refaits récemment, ne respectant pas les décors traditionnels : les encadrements présentent un décor sophistiqué à enroulements et coquille (fig. 17).

Quelques ouvertures en trompe-l'œil ont également été repérées dans le bourg⁵⁶.



Fig. 16



Fig. 17

Quelques enseignes peintes sont conservées (fig. 18). Ces marques de distinction des commerces et des fabriques, témoignant d'un autre temps, sont à préserver et à valoriser.



Fig. 18, enseigne de la fabrique C. Michel

Bibliographie

Abréviations employées :

ADI, Archives Départementales de l'Isère
 ADR, Archives Départementales du Rhône
 ADS, Archives Départementales de la Savoie
 CAG, Carte Archéologique de la Gaule
 CIL, *Corpus Inscriptionum Latinarum*
 RD, Regeste Dauphinois

Archéologie chez vous n°10, Conservation du Patrimoine de l'Isère, 1992.

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, t. 2, 1978.

Corpus Inscriptionum Latinarum, XII.

DUBOIS, M., La Commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem et ses rapports avec l'église Notre-Dame des Echelles (Savoie), *Bull. Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, XXVII, 1930, pp. 33-62.

MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de Saint-Hugues*, Paris, 1869.

MOLLIN, J., Une curieuse concentration d'industries à l'écart des grandes villes : le bassin moyen des Guiers, *Revue de Géographie Alpine*, t. XXXIV, fasc. III, 1946, pp. 447-468.

⁵⁶ Parcelles cadastrales : A10 872, A10 1239.

MOLLIN, J., Les Echelles, autrefois et aujourd'hui, *L'Histoire en Savoie*, Chambéry, n°49, mars 1978.

Notice sur les industries locales du bois, publiée par le Syndicat d'Initiative des Echelles-Entre-Deux-Guiers, imprimerie J. Buscoz, 1931.

PERRIN, A., *Station romaine de Labisco (les Echelles, Savoie). Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem*, Imprimerie Savoisiennne, Chambéry, 1900.

PROVOST, M. (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule. Savoie. 73*, Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 1996.

REMY, B., BALLEST, F., FERBER, E., *Carte archéologique de la Gaule, Savoie*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.

Le patrimoine des Echelles en quelques sites

Demeures-habitat urbain

- Logis de la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem (A10 1002) dans le Bourg, *fiche 18*
- arcades (A10 851, 1357) dans le Bourg, *fiche 17*

Patrimoine religieux

- les croix de chemins, à entretenir
- église Saint-Jean-Baptiste (A10 844), *fiche 45*
- Christ au Sacré-Coeur (A9 651) au Menuet), *fiche 46*

Patrimoine public

- groupe scolaire (A10 724) Vers les Ecoles, *fiche 24*
- monument aux morts (A10 dp) dans le Bourg, *fiche 31*
- lavoir (A10 1047) dans le Bourg, *fiche 28*
- pont de Chailles (A2 dp), *fiche 32*
- pont dit du 18 juin 1940 dans le Bourg), *fiche 34*
- poste (A10 1008) dans le Bourg, *fiche 35*
- salle des fêtes (A10 961) dans le Bourg, *fiche 36*

Patrimoine industriel

- ancienne usine Siégel (A10 1624, 1626, 1673, 1674) dans le Bourg, *fiche 14*
- ancien hôtel de la Commanderie (A10 1659) dans le Bourg, *fiche 12*
- devanture (A10 921) dans le Bourg, *fiche 15*

Patrimoine rural

- maison rurale (A5 284) à la Biscodière, *fiche 49*
- maison rurale (A1 1579 à 1581) aux Tartarins, *fiche 52*
- four à pain communal (A4 203) à la Croix de la Roche, *fiche 25*

Décors d'architecture

- enseignes peintes à préserver
- enduits peints à préserver

Les sites menacés :

Éléments nécessitant une intervention rapide pour leur sauvegarde :

- site de l'ancienne corderie (A10 835) dans le Bourg, notamment le bâtiment abritant les logements, *fiche 10*
- maison rurale (A1 27) aux Tartarins, *fiche 53*
- enduit peint à décor de faux-appareil (A10 860) dans le Bourg

